

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25330661700015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE COUTRAS

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : SMICVAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	42
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	43
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	48
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	51
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
A4 - Etat des provisions	55
A5 - Etalement des provisions	56
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	57
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	58
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	60
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	61
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	71

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 138	SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE SMICVAL	BP 2022
---------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	210884
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	173.87	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	188.41	
4	Dépenses d'équipement brut/population	47.56	
5	Encours de dette/population	145.18	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	77%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	42 819 757,43	39 811 247,28
+			
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 008 510,15
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	42 819 757,43	42 819 757,43
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 289 432,00	11 366 173,17
+			
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 118 062,35	1 910 314,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 131 007,18
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 407 494,35	13 407 494,35
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	56 227 251,78	56 227 251,78

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 731 009,00	0,00	21 051 655,00	21 051 655,00	21 051 655,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 422 885,00	0,00	14 557 839,00	14 557 839,00	14 557 839,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	246 270,00	0,00	226 770,00	226 770,00	226 770,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		32 400 164,00	0,00	35 836 264,00	35 836 264,00	35 836 264,00
66	Charges financières	826 500,00	0,00	806 000,00	806 000,00	806 000,00
67	Charges exceptionnelles	52 300,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	41 100,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues	915 917,00		1 549 261,43	1 549 261,43	1 549 261,43
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 235 981,00	0,00	38 216 525,43	38 216 525,43	38 216 525,43
023	Virement à la section d'investissement (5)	700 000,00		1 603 232,00	1 603 232,00	1 603 232,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 070 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 770 000,00		4 603 232,00	4 603 232,00	4 603 232,00
TOTAL		38 005 981,00	0,00	42 819 757,43	42 819 757,43	42 819 757,43

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 819 757,43
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	262 775,00	0,00	238 500,00	238 500,00	238 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 412 719,06	0,00	6 959 088,33	6 959 088,33	6 959 088,33
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	30 095 974,00	0,00	32 514 158,95	32 514 158,95	32 514 158,95
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes de gestion courante		35 776 468,06	0,00	39 714 747,28	39 714 747,28	39 714 747,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		35 794 468,06	0,00	39 732 747,28	39 732 747,28	39 732 747,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	90 100,00		78 500,00	78 500,00	78 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 100,00		78 500,00	78 500,00	78 500,00
TOTAL		35 884 568,06	0,00	39 811 247,28	39 811 247,28	39 811 247,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 008 510,15
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 819 757,43
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 524 732,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 819 776,13	2 118 062,35	7 819 832,00	7 819 832,00	9 937 894,35
	Total des dépenses d'équipement	5 819 776,13	2 118 062,35	7 819 832,00	7 819 832,00	9 937 894,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 476 000,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	93 000,00	0,00	91 100,00	91 100,00	91 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 569 000,00	0,00	2 891 100,00	2 891 100,00	2 891 100,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 388 776,13	2 118 062,35	10 710 932,00	10 710 932,00	12 828 994,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 100,00		78 500,00	78 500,00	78 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 100,00		578 500,00	578 500,00	578 500,00
	TOTAL	8 478 876,13	2 118 062,35	11 289 432,00	11 289 432,00	13 407 494,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 407 494,35
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	117 634,00	110 314,00	120 400,00	120 400,00	230 714,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 106 680,00	1 800 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00	7 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 997,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 265 311,00	1 910 314,00	5 620 400,00	5 620 400,00	7 530 714,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	650 000,00	0,00	535 800,00	535 800,00	535 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	39 264,42	0,00	76 741,17	76 741,17	76 741,17
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des recettes financières	699 264,42	0,00	642 541,17	642 541,17	642 541,17
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 964 575,42	1 910 314,00	6 262 941,17	6 262 941,17	8 173 255,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	700 000,00		1 603 232,00	1 603 232,00	1 603 232,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 070 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 770 000,00		5 103 232,00	5 103 232,00	5 103 232,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		8 734 575,42	1 910 314,00	11 366 173,17	11 366 173,17	13 276 487,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	131 007,18
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 407 494,35
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

4 524 732,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 051 655,00		21 051 655,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 557 839,00		14 557 839,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	226 770,00		226 770,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	806 000,00	0,00	806 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	15 000,00	3 000 000,00	3 015 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 549 261,43		1 549 261,43
023	Virement à la section d'investissement		1 603 232,00	1 603 232,00
Dépenses de fonctionnement – Total		38 216 525,43	4 603 232,00	42 819 757,43

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 819 757,43
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	78 500,00	78 500,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	9 937 894,35		9 937 894,35
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	350 000,00	350 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	91 100,00	0,00	91 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 828 994,35	578 500,00	13 407 494,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 407 494,35
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	238 500,00		238 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 959 088,33		6 959 088,33
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	32 514 158,95		32 514 158,95
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	0,00	3 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 000,00	78 500,00	96 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		39 732 747,28	78 500,00	39 811 247,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 008 510,15
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 819 757,43
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	535 800,00	0,00	535 800,00
13	Subventions d'investissement	230 714,00	0,00	230 714,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	7 300 000,00	0,00	7 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	500 000,00	500 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 000 000,00	3 000 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 603 232,00	1 603 232,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		30 000,00
Recettes d'investissement – Total		8 096 514,00	5 103 232,00	13 199 746,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	131 007,18
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	76 741,17
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 407 494,35
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	18 731 009,00	21 051 655,00	21 051 655,00
60611	Eau et assainissement	15 486,00	13 963,00	13 963,00
60612	Energie - Electricité	191 421,00	228 313,00	228 313,00
60622	Carburants	1 220 037,00	1 823 663,00	1 823 663,00
60624	Produits de traitement	26 464,00	30 697,00	30 697,00
60632	Fournitures de petit équipement	400 423,00	519 176,00	519 176,00
60636	Vêtements de travail	75 986,00	80 003,00	80 003,00
6064	Fournitures administratives	7 733,00	6 293,00	6 293,00
6068	Autres matières et fournitures	179 406,00	168 824,00	168 824,00
611	Contrats de prestations de services	11 860 235,00	13 391 184,00	13 391 184,00
6135	Locations mobilières	771 049,00	919 166,00	919 166,00
61521	Entretien terrains	69 077,00	70 256,00	70 256,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 477,00	42 972,00	42 972,00
615231	Entretien, réparations voiries	44 908,00	38 346,00	38 346,00
615232	Entretien, réparations réseaux	83 307,00	83 145,00	83 145,00
61551	Entretien matériel roulant	604 644,00	601 692,00	601 692,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	46 448,00	66 150,00	66 150,00
6156	Maintenance	351 612,00	407 133,00	407 133,00
6161	Multirisques	413 150,00	508 500,00	508 500,00
6168	Autres primes d'assurance	16 000,00	16 200,00	16 200,00
617	Etudes et recherches	373 790,00	228 329,00	228 329,00
6182	Documentation générale et technique	16 361,00	22 601,00	22 601,00
6184	Versements à des organismes de formation	246 757,00	214 141,00	214 141,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 904,00	1 900,00	1 900,00
6226	Honoraires	35 687,00	33 243,00	33 243,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	33 308,00	35 617,00	35 617,00
6228	Divers	219 038,00	138 533,00	138 533,00
6231	Annonces et insertions	39 257,00	45 116,00	45 116,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 902,00	37 978,00	37 978,00
6236	Catalogues et imprimés	114 005,00	357,00	357,00
6237	Publications	45 849,00	10 093,00	10 093,00
6256	Missions	56 943,00	172 643,00	172 643,00
6257	Réceptions	17 548,00	17 217,00	17 217,00
6261	Frais d'affranchissement	26 317,00	26 499,00	26 499,00
6262	Frais de télécommunications	97 236,00	97 305,00	97 305,00
627	Services bancaires et assimilés	12 100,00	9 100,00	9 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 624,00	27 361,00	27 361,00
6288	Autres services extérieurs	898 520,00	854 557,00	854 557,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	48 389,00	48 389,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	17 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 422 885,00	14 557 839,00	14 557 839,00
6218	Autre personnel extérieur	710 877,00	750 392,00	750 392,00
6331	Versement mobilité	46 457,00	45 681,00	45 681,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	38 752,00	37 678,00	37 678,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150 896,00	140 543,00	140 543,00
6411	Personnel titulaire	6 104 721,00	6 783 250,00	6 783 250,00
6413	Personnel non titulaire	2 920 162,00	3 037 976,00	3 037 976,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 536 509,00	1 661 221,00	1 661 221,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 558 844,00	1 578 061,00	1 578 061,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	129 445,00	122 992,00	122 992,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	129 153,00	260 863,00	260 863,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20 000,00	49 680,00	49 680,00
64731	Allocations chômage versées directement	4 600,00	17 002,00	17 002,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	56 000,00	56 000,00	56 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 469,00	16 500,00	16 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	246 270,00	226 770,00	226 770,00
6531	Indemnités	134 640,00	134 640,00	134 640,00
6533	Cotisations de retraite	6 630,00	6 630,00	6 630,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	35 000,00	35 000,00	35 000,00
65888	Autres	0,00	500,00	500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		32 400 164,00	35 836 264,00	35 836 264,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	826 500,00	806 000,00	806 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	805 000,00	790 000,00	790 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	52 300,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	6 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	36 300,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	41 100,00	15 000,00	15 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	41 100,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	915 917,00	1 549 261,43	1 549 261,43
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		34 235 981,00	38 216 525,43	38 216 525,43
023	Virement à la section d'investissement	700 000,00	1 603 232,00	1 603 232,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 070 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 070 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 770 000,00	4 603 232,00	4 603 232,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 770 000,00	4 603 232,00	4 603 232,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		38 005 981,00	42 819 757,43	42 819 757,43

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 819 757,43
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	259 211,16
Montant des ICNE de l'exercice N-1	295 101,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	262 775,00	238 500,00	238 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	262 775,00	238 500,00	238 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 412 719,06	6 959 088,33	6 959 088,33
7028	Autres produits agricoles et forestiers	237 625,00	136 597,20	136 597,20
70388	Autres redevances et recettes diverses	13 500,00	125 000,00	125 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	3 299 967,50	3 940 500,00	3 940 500,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	1 087 600,56	877 913,33	877 913,33
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	774 026,00	1 879 077,80	1 879 077,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	30 095 974,00	32 514 158,95	32 514 158,95
744	FCTVA	5 500,00	6 700,00	6 700,00
74758	Participat° Autres groupements	27 644 517,00	30 094 983,00	30 094 983,00
7488	Autres attributions et participations	2 445 957,00	2 412 475,95	2 412 475,95
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	3 000,00	3 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		35 776 468,06	39 714 747,28	39 714 747,28
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	18 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	18 000,00	18 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		35 794 468,06	39 732 747,28	39 732 747,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	90 100,00	78 500,00	78 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	90 100,00	78 500,00	78 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 100,00	78 500,00	78 500,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		35 884 568,06	39 811 247,28	39 811 247,28

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 008 510,15
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 819 757,43
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
0039	Opération d'équipement n° 0039 (5)	797 923,14	806 118,00	806 118,00
0040	Opération d'équipement n° 0040 (5)	197 817,52	134 876,00	134 876,00
0041	Opération d'équipement n° 0041 (5)	2 783,78	6 814,00	6 814,00
0042	Opération d'équipement n° 0042 (5)	239 604,66	236 187,00	236 187,00
0043	Opération d'équipement n° 0043 (5)	1 660 103,00	2 772 652,00	2 772 652,00
0044	Opération d'équipement n° 0044 (5)	72 323,93	174 387,00	174 387,00
0045	Opération d'équipement n° 0045 (5)	0,00	305 240,00	305 240,00
0047	Opération d'équipement n° 0047 (5)	658 395,90	889 597,00	889 597,00
0056	Opération d'équipement n° 0056 (5)	207 546,35	99 464,00	99 464,00
0058	Opération d'équipement n° 0058 (5)	102 807,54	0,00	0,00
0060	Opération d'équipement n° 0060 (5)	158 174,75	0,00	0,00
0061	Opération d'équipement n° 0061 (5)	0,00	0,00	0,00
0062	Opération d'équipement n° 0062 (5)	17 657,51	126 749,00	126 749,00
0063	Opération d'équipement n° 0063 (5)	28 127,97	10 139,00	10 139,00
0065	Opération d'équipement n° 0065 (5)	0,00	1 461,00	1 461,00
0068	Opération d'équipement n° 0068 (5)	22 062,78	0,00	0,00
0069	Opération d'équipement n° 0069 (5)	0,00	0,00	0,00
0072	Opération d'équipement n° 0072 (5)	343 040,83	897 013,00	897 013,00
0073	Opération d'équipement n° 0073 (5)	1 159 279,47	493 604,00	493 604,00
0074	Opération d'équipement n° 0074 (5)	152 127,00	865 531,00	865 531,00
Total des dépenses d'équipement		5 819 776,13	7 819 832,00	7 819 832,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 476 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
1641	Emprunts en euros	2 476 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	93 000,00	91 100,00	91 100,00
261	Titres de participation	93 000,00	91 100,00	91 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 569 000,00	2 891 100,00	2 891 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 388 776,13	10 710 932,00	10 710 932,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	90 100,00	78 500,00	78 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	90 100,00	78 500,00	78 500,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	90 100,00	78 500,00	78 500,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	500 000,00	500 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	250 000,00	250 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	0,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		90 100,00	578 500,00	578 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 478 876,13	11 289 432,00	11 289 432,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 118 062,35
----------------------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 407 494,35
--	---------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	117 634,00	120 400,00	120 400,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	117 634,00	120 400,00	120 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 106 680,00	5 500 000,00	5 500 000,00
1641	Emprunts en euros	4 106 680,00	5 500 000,00	5 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 997,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	40 997,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 265 311,00	5 620 400,00	5 620 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	689 264,42	612 541,17	612 541,17
10222	FCTVA	650 000,00	535 800,00	535 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	39 264,42	76 741,17	76 741,17
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes financières		699 264,42	642 541,17	642 541,17
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 964 575,42	6 262 941,17	6 262 941,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement	700 000,00	1 603 232,00	1 603 232,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 070 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	10 000,00	10 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	31 000,00	32 000,00	32 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	6 000,00	7 000,00	7 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	10 000,00	12 000,00	12 000,00
28051	Concessions et droits similaires	195 000,00	179 000,00	179 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	41 000,00	45 000,00	45 000,00
28132	Immeubles de rapport	355 000,00	359 000,00	359 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	8 000,00	2 000,00	2 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 049 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
28182	Matériel de transport	1 225 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	122 000,00	115 000,00	115 000,00
28184	Mobilier	28 000,00	29 000,00	29 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 770 000,00	4 603 232,00	4 603 232,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	0,00	400 000,00	400 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 770 000,00	5 103 232,00	5 103 232,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 734 575,42	11 366 173,17	11 366 173,17

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 910 314,00
----------------------------	--------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	131 007,18
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 407 494,35
--	---------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0039 (1)
LIBELLE : Logiciels et matériels informatiques

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 257 458,88	a 162 601,57	806 118,00	b 806 118,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 599 324,05	127 929,01	656 523,00	656 523,00	0,00
2031	Frais d'études	539 218,03	3 687,64	431 017,00	431 017,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 565,19	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 057 540,83	124 241,37	223 416,00	223 416,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	658 134,83	34 672,56	149 595,00	149 595,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	110 317,83	7 924,71	61 738,00	61 738,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	547 817,00	26 747,85	87 857,00	87 857,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-968 719,57
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0040 (1)
LIBELLE : Mat technique moyens generaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		689 377,35	a 57 244,81	134 876,00	b 134 876,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	689 377,35	57 244,81	132 786,00	132 786,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	688 805,17	57 244,81	132 786,00	132 786,00	0,00
2184	Mobilier	572,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-192 120,81
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0041 (1)
LIBELLE : Matériel Incendie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 452,33	a 1 248,09	6 814,00	b 6 814,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 452,33	1 248,09	6 814,00	6 814,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	22 452,33	1 248,09	6 814,00	6 814,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 062,09
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0042 (1)
LIBELLE : Grosses réparations véhicules

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 294 263,56	a 50 975,63	236 187,00	b 236 187,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 294 263,56	50 975,63	234 097,00	234 097,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	1 294 263,56	50 975,63	234 097,00	234 097,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-287 162,63
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0043 (1)
LIBELLE : Acquisition matériel roulant

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 631 762,45	a 1 188 343,47	2 772 652,00	b 2 772 652,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 618,09	2 569,44	12 538,00	12 538,00	0,00
2033	Frais d'insertion	12 618,09	2 569,44	12 538,00	12 538,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 619 144,36	1 185 774,03	2 760 114,00	2 760 114,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	442 095,51	39 038,19	84 119,00	84 119,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 141 469,89	1 146 735,84	2 675 995,00	2 675 995,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	35 578,96	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 960 995,47
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0044 (1)

LIBELLE : Equip & Tvx communs décheteries travaux decheteries travaux decheteries Equip & Tvx communs décheteries Equip & Tvx communs décheteries travaux decheteries

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 098 206,87	a 49 003,21	174 387,00	b 174 387,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	160 582,09	0,00	31 772,00	31 772,00	0,00
2031	Frais d'études	156 946,46	0,00	29 682,00	29 682,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 635,63	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 549,38	49 003,21	142 615,00	142 615,00	0,00
2111	Terrains nus	2 075,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	129 656,72	49 003,21	142 615,00	142 615,00	0,00
2184	Mobilier	87 817,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 718 075,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 696 098,30	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	21 977,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 57 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00	57 600,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	57 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-165 790,21
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0045 (1)
LIBELLE : Travaux de voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		513 383,25	a 0,00	305 240,00	b 305 240,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	419 585,14	0,00	305 240,00	305 240,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	419 585,14	0,00	305 240,00	305 240,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	93 798,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	93 798,11	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-305 240,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0047 (1)
LIBELLE : Mat précollecete et Composteurs

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 454 683,92	a 151 011,55	889 597,00	b 889 597,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 783,51	0,00	12 538,00	12 538,00	0,00
2031	Frais d'études	4 627,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 155,61	0,00	12 538,00	12 538,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 436 900,41	151 011,55	877 059,00	877 059,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 438,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 435 461,61	151 011,55	877 059,00	877 059,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 040 608,55
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0056 (1)
LIBELLE : Pôle Environnement NOUVEAUX VESTIAIRES ET BUREAUX CT Pôle Environnement
NOUVEAUX VESTIAIRES ET BUREAUX CT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 291 352,63	a 34 319,06	99 464,00	b 99 464,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	211 188,61	8 113,75	11 221,00	11 221,00	0,00
2031	Frais d'études	203 169,19	8 113,75	10 366,00	10 366,00	0,00
2033	Frais d'insertion	8 019,42	0,00	855,00	855,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	427 646,64	6 232,59	88 243,00	88 243,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 633,33	1 500,00	2 612,00	2 612,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	56 922,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	222 933,85	410,00	79 694,00	79 694,00	0,00
2184	Mobilier	129 156,59	4 322,59	5 937,00	5 937,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 652 517,38	19 972,72	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 644 717,38	19 972,72	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-133 783,06
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0058 (1)

LIBELLE : Décheteries Vayres DIVERS TRAVAUX MAITRE D OEUVRE CONTROLE TECHNIQUE MAITRE D OEUVRE Décheteries Vayres Décheteries Vayres DIVERS TRAVAUX CONTROLE TECHNIQUE DIVERS TRAVAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 046 881,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	87 696,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	83 314,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 382,88	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	458 366,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	395 696,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	62 669,57	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 500 818,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 489 600,21	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	11 218,08	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0060 (1)
LIBELLE : CET de petit Palais

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		166 482,34	a 142 972,95	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 195,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	43 195,53	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	123 286,81	142 972,95	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	123 286,81	142 972,95	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-142 972,95
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0061 (1)
LIBELLE : Centre de tri CENTRE DE TRI PRESSE A BALLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	426 779,72	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	856,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	856,43	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	398 187,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	398 187,54	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 735,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 735,75	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0062 (1)
LIBELLE : Plate forme de compostage St Denis

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		249 864,80	a 0,00	126 749,00	b 126 749,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 540,22	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
2031	Frais d'études	3 685,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	854,38	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	132 412,37	0,00	124 659,00	124 659,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	132 412,37	0,00	124 659,00	124 659,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 912,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	112 912,21	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-126 749,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0063 (1)
LIBELLE : CET Saint GIRONS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		103 147,13	a 2 379,12	10 139,00	b 10 139,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 522,70	2 379,12	8 049,00	8 049,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	74 522,70	2 379,12	8 049,00	8 049,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 624,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	28 624,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 518,12
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0065 (1)
LIBELLE : Centre de Transfert Saint Girons

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		122 917,47	a 0,00	1 461,00	b 1 461,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 622,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 622,94	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 423,10	0,00	1 461,00	1 461,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	50 423,10	0,00	1 461,00	1 461,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	66 871,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	66 871,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 461,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0068 (1)
LIBELLE : RENOVATION DES STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 098,39	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 098,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	24 098,39	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0069 (1)
LIBELLE : REALISATION DE PIEZOMETRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	16 730,99	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 369,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 369,65	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 361,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	6 361,34	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0072 (1)
LIBELLE : PROJET IMPACT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		502 139,96	a 211 245,06	897 013,00	b 897 013,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	492 385,57	211 245,06	555 146,00	555 146,00	0,00
2031	Frais d'études	492 385,57	211 245,06	555 146,00	555 146,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	43 873,00	43 873,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	43 873,00	43 873,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 754,39	0,00	297 994,00	297 994,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	9 754,39	0,00	297 994,00	297 994,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 110 314,00	d 62 800,00
13	Subventions d'investissement	110 314,00	62 800,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	110 314,00	62 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-935 144,06
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0073 (1)
LIBELLE : NOUVEL EQUIPEMENT LIBOURNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 164 103,89	a 65 647,23	493 604,00	b 493 604,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	129 177,73	40 462,29	481 731,00	481 731,00	0,00
2031	Frais d'études	129 177,73	40 462,29	479 641,00	479 641,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 090,00	2 090,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 027 741,22	18 000,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 025 837,35	18 000,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 903,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 184,94	7 184,94	11 873,00	11 873,00	0,00
2313	Constructions	7 184,94	7 184,94	11 873,00	11 873,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-559 251,23
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0074 (1)
LIBELLE : SMICVAL MARKET ESTUAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	66 013,21	a 1 070,60	865 531,00	b 865 531,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	62 574,34	1 070,60	456 682,00	456 682,00	0,00
2031	Frais d'études	61 503,74	0,00	452 502,00	452 502,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 070,60	1 070,60	4 180,00	4 180,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	344 735,00	344 735,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	338 798,00	338 798,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	5 937,00	5 937,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 438,87	0,00	64 114,00	64 114,00	0,00
2313	Constructions	3 438,87	0,00	64 114,00	64 114,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-866 601,60
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2021900208T00001 (TRES-21)	22/03/2021	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021901060U 00001 (TRES-21-2)	13/10/2021	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					47 963 630,91									
1641 Emprunts en euros (total)					45 963 630,91									
(MIN529414EUR-T2)	La Banque Postale	24/10/2019	20/05/2020	01/06/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,820	0,820		A	C	O	A-1
(XU113903)	CREDIT AGRICOLE	09/05/2001	02/01/2003	02/01/2005	4 573 470,52	F	FIXE	4,760	4,807		A	C	N	A-1
0 032 520 S (CF2014)	CREDIT FONCIER	21/11/2014	01/12/2014	01/03/2015	496 000,00	F	FIXE	2,330	2,351		T	P	O	A-1
15775 (CDC2014)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2014	15/12/2014	01/01/2016	679 747,00	V	LIVRETA	1,750	2,377		A	C	O	A-1
33-69136634CGP1SMICV (ARKÉA-20)	ARKEA - BCME	29/11/2021	23/12/2021	31/03/2022	500 000,00	V	EURIBOR03M	0,100	0,101		X	F	N	A-1
52H09042 (CFF2013)	CREDIT FONCIER	12/08/2013	12/08/2013	12/11/2013	1 840 000,00	F	FIXE	2,990	3,068		T	C	O	A-1
55501830 (55501830)	CAISSE EPARGNE	25/11/2006	25/11/2006	25/11/2007	1 600 000,00	V	EURIBOR12M	3,180	2,436		A	P	O	A-1
A3308209 (A3308209)	CAISSE EPARGNE	24/09/2008	25/09/2008	25/09/2009	6 151 998,13	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,405		A	P	O	E-4
A3308271 (A3308271)	CAISSE EPARGNE	14/11/2008	25/04/2011	25/04/2012	4 250 000,00	F	FIXE	4,540	4,536		A	P	O	A-1
A33170RQ (A33170RQ)	CAISSE EPARGNE	03/10/2017	06/10/2017	06/01/2018	2 500 000,00	F	FIXE	1,510	1,519		T	C	O	A-1
C426383 (CE2018)	CAISSE EPARGNE	15/11/1018	16/11/2018	15/03/2020	2 300 000,00	F	FIXE	1,590	1,591		A	X Libre	O	A-1
DD14358093 (DD14358093)	ARKEA - BCME	11/06/2019	30/06/2019	30/05/2021	1 000 000,00	F	FIXE	1,350	1,356		A	C	O	A-1
MIN511721EUR (MIN511721EUR)	La Banque Postale	09/12/2016	31/12/2016	01/11/2017	1 300 000,00	F	FIXE	1,260	1,249		T	C	N	A-1
MIN518000EUR (MIN518000EUR)	La Banque Postale	24/10/2017	27/04/2018	01/08/2018	1 000 000,00	F	FIXE	1,440	1,447		T	C	O	A-1
MIN526543EUR (LBP2019CONSO)	La Banque Postale	06/05/2019	30/05/2020	01/06/2021	2 000 000,00	F	FIXE	1,460	1,460		A	C	O	A-1
MIN533566EUR (15072020)	La Banque Postale	08/07/2020	15/10/2020	01/08/2022	2 400 000,00	F	FIXE	0,780	0,758		A	C	O	A-1
MIS155298 (MIS155298)	DEXIA	01/03/2005	01/03/2005	01/03/2006	207 647,44	F	FIXE	4,950	4,782		A	P	O	A-1
MIS283217EUR (DEXIAREFI2)	DEXIA	15/10/2014	01/12/2014	01/03/2015	390 000,00	F	FIXE	2,900	2,975		T	P	O	A-1
MIS283217EUR (REFIDEXIA2014)	DEXIA	15/10/2014	01/12/2014	01/12/2015	4 924 767,82	F	FIXE	4,450	4,515		A	X Libre	O	A-1
MON505879EUR (MON505879EUR)	La Banque Postale	26/11/2015	11/12/2015	01/04/2016	2 000 000,00	F	FIXE	1,680	1,690		T	C	O	A-1
MON508763EUR (MON508763)	La Banque Postale	20/05/2016	14/06/2016	01/10/2016	1 300 000,00	F	FIXE	1,440	1,448		T	C	O	A-1
MON52197EUR (MON52197EUR)	La Banque Postale	26/07/2018	17/09/2018	01/01/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,600	1,589		T	P	O	A-1
MON538948EUR (MON538948)	La Banque Postale	18/10/2021	29/10/2021	01/02/2022	1 050 000,00	F	FIXE	0,820	0,822		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 000 000,00									

SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE - SMICVAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
040225 (LT040225)	CREDIT AGRICOLE	31/08/2004	15/12/2004	15/12/2005	2 000 000,00	F	FIXE	2,360	2,166		A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					47 963 630,91									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		30 616 248,54					2 722 703,63	739 380,22	0,00	257 944,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		30 032 917,54					2 639 370,63	725 422,41	0,00	257 387,06
(MIN529414EUR-T2)	N	0,00	A-1	1 425 000,00	18,42	F	FIXE	0,820	75 000,00	11 685,00	0,00	6 490,36
(XU113903)	N	0,00	A-1	1 463 510,58	7,00	F	FIXE	4,760	182 938,82	70 437,14	0,00	61 463,18
0 032 520 S (CF2014)	N	0,00	A-1	285 906,50	7,92	F	FIXE	2,330	32 900,68	6 375,55	0,00	507,63
15775 (CDC2014)	N	0,00	A-1	516 607,72	18,00	V	LIVRETA	1,500	27 189,88	7 749,12	0,00	7 341,27
33-69136634CGP1SMICV (ARKÉA-20	N	0,00	A-1	500 000,00	0,25	V	EURIBOR03M	0,100	0,00	136,11	0,00	0,00
52H09042 (CFF2013)	N	0,00	A-1	322 000,00	1,61	F	FIXE	2,990	184 000,00	7 664,04	0,00	573,08
55501830 (55501830)	N	0,00	A-1	783 794,25	9,90	V	EURIBOR12M	1,507	68 370,77	11 977,42	0,00	1 300,81
A3308209 (A3308209)	N	0,00	E-4	3 793 260,00	9,73	C	TAUX STRUCTURES	4,310	311 826,00	165 760,19	0,00	40 846,89
A3308271 (A3308271)	N	0,00	A-1	1 740 102,30	4,32	F	FIXE	4,540	317 822,06	79 000,64	0,00	44 403,98
A33170RQ (A33170RQ)	N	0,00	A-1	1 833 333,28	10,76	F	FIXE	1,510	166 666,68	26 739,58	0,00	5 949,73
C426383 (CE2018)	N	0,00	A-1	2 175 000,00	13,21	F	FIXE	1,590	100 000,00	34 582,50	0,00	26 394,00
DD14358093 (DD14358093)	N	0,00	A-1	947 368,42	17,41	F	FIXE	1,350	52 631,58	12 789,47	0,00	7 148,09
MIN511721EUR (MIN511721EUR)	N	0,00	A-1	931 666,61	10,58	F	FIXE	1,260	86 666,68	11 329,50	0,00	1 764,86
MIN518000EUR (MIN518000EUR)	N	0,00	A-1	750 000,04	10,33	F	FIXE	1,440	71 428,56	10 414,28	0,00	1 619,72
MIN526543EUR (LBP2019CONSO)	N	0,00	A-1	1 900 000,00	18,42	F	FIXE	1,460	100 000,00	27 740,00	0,00	15 408,00
MIN533566EUR (15072020)	N	0,00	A-1	2 400 000,00	14,58	F	FIXE	0,780	160 000,00	24 123,33	0,00	7 323,88
MIS155298 (MIS155298)	N	0,00	A-1	69 907,29	3,17	F	FIXE	4,950	12 664,09	3 460,41	0,00	2 375,52
MIS283217EUR (DEXIAREFI2)	N	0,00	A-1	243 468,37	7,92	F	FIXE	2,900	25 410,38	6 880,62	0,00	544,54
MIS283217EUR (REFIDEXIA2014)	N	0,00	A-1	3 084 497,78	8,92	F	FIXE	4,450	316 092,67	139 166,54	0,00	10 608,37
MON505879EUR (MON505879EUR)	N	0,00	A-1	1 233 333,41	9,00	F	FIXE	1,680	133 333,32	19 880,00	0,00	4 620,00
MON508763EUR (MON508763)	N	0,00	A-1	844 999,93	9,50	F	FIXE	1,440	86 666,68	11 700,00	0,00	2 730,00
MON52197EUR (MON52197EUR)	N	0,00	A-1	1 739 161,06	16,75	F	FIXE	1,600	89 760,24	27 289,80	0,00	6 597,60
MON538948EUR (MON538948)	N	0,00	A-1	1 050 000,00	24,83	F	FIXE	0,820	38 001,54	8 541,17	0,00	1 375,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE - SMICVAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		583 331,00					83 333,00	13 957,81	0,00	557,22
040225 (LT040225)	N	0,00	A-1	583 331,00	6,96	F	FIXE	2,360	83 333,00	13 957,81	0,00	557,22
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		30 616 248,54					2 722 703,63	739 380,22	0,00	257 944,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
A3308209 (A3308209)	CAISSE EPARGNE	6 151 998,13	3 793 260,00	4	23,00	Du 25/09/2008 Au 25/09/2013 Du 26/09/2013 Au 25/09/2015	4.31	4.31+5*(LIBORUSD12M-6.25)	1 042 360,00		4,310	165 760,19	0,00	12,39
TOTAL (E)		6 151 998,13	3 793 260,00						1 042 360,00			165 760,19	0,00	12,39
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 151 998,13	3 793 260,00						1 042 360,00			165 760,19	0,00	12,39

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 822 988,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	12,39	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	3 793 260,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500€ €	08/04/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	véhicules légers neufs	7	08/04/2021
L	véhicules légers d'occasion	5	08/04/2021
L	véhicules lourds neufs	8	08/04/2021
L	véhicules lourds d'occasion	5	08/04/2021
L	pièces détachées véhicules	5	08/04/2021
L	grosses réparations véhicules moins de 10 ans	5	08/04/2021
L	mobilier	10	08/04/2021
L	matériel de bureau électrique ou électronique	5	08/04/2021
L	matériels informatiques	3	08/04/2021
L	logiciels	2	08/04/2021
L	équipements de garage et stations	10	08/04/2021
L	process mobile (retourneurs, cribleurs, broyeurs)	7	08/04/2021
L	process fixe	7	08/04/2021
L	caissons	10	08/04/2021
L	borne de collecte sélective	10	08/04/2021
L	conteneurs enterrés	7	08/04/2021
L	bacs de collecte et composteurs	10	08/04/2021
L	autres matériels techniques	5	08/04/2021
L	Immeubles productifs de revenus	30	08/04/2021
L	Grosses réparations véhicules de plus de 10 ans	3	08/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	56 100,00		0,00	56 100,00	0,00	56 100,00
Provision pour risques sur titres impayés	41 100,00	16/06/2021	0,00	41 100,00	0,00	41 100,00
Provision pour risques sur titres impayés	15 000,00	12/04/2022	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	56 100,00		0,00	56 100,00	0,00	56 100,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 878 500,00	I 2 878 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 800 000,00	2 800 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 800 000,00	2 800 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		78 500,00	78 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>78 500,00</i>	<i>78 500,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 878 500,00	2 118 062,35	0,00	4 996 562,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 169 032,00	III 5 169 032,00
Ressources propres externes de l'année (a)		535 800,00	535 800,00
10222	FCTVA	535 800,00	535 800,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 633 232,00	4 633 232,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	32 000,00	32 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	7 000,00	7 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	12 000,00	12 000,00
28051	Concessions et droits similaires	179 000,00	179 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	45 000,00	45 000,00
28132	Immeubles de rapport	359 000,00	359 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 000,00	2 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 060 000,00	1 060 000,00
28182	Matériel de transport	1 150 000,00	1 150 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	115 000,00	115 000,00
28184	Mobilier	29 000,00	29 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	30 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 603 232,00	1 603 232,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 169 032,00	1 910 314,00	131 007,18	76 741,17	7 287 094,35

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 996 562,35
Ressources propres disponibles	IV 7 287 094,35
Solde	V = IV – II (6) 2 290 532,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		30 094 983,00
74758	Appel à produit	30 094 983,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		30 094 983,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		30 094 983,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657348	Subvention communes ZW 2022		Communes ZW	Commune	10 000,00
6574	Expérimentation innovation démocratique 2022		DEMOCRATIE OUVERTE	Association	35 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
000015 SMICVAL MARKET ESTUAIRE	1 944 526,00	485 474,00	2 430 000,00	60 525,00	511 682,00	1 458 393,00	399 400,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		44,40	0,00	44,40	28,80	15,60	44,40
Adjoint administratif pal 1 cl	C	5,80	0,00	5,80	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif terr.	C	9,00	0,00	9,00	4,00	5,00	9,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	11,60	0,00	11,60	2,00	9,60	11,60
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		268,60	0,60	269,20	183,60	85,60	269,20
Adjoint technique pal 1 cl	C	38,00	0,00	38,00	38,00	0,00	38,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	59,00	0,00	59,00	59,00	0,00	59,00
Adjoint technique territorial	C	145,60	0,00	145,60	68,60	77,00	145,60
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	5,00	0,60	5,60	2,00	3,60	5,60
Ingénieur principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		13,00	0,00	13,00	0,00	13,00	13,00
(A Modifier)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Contractuel		11,00	0,00	11,00	0,00	11,00	11,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		328,00	0,60	328,60	214,40	114,20	328,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

[illegible]

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	693	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-a°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2°	CDD
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	110	CDD
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	397	0,00	3-a°	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	478	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	528	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	458	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE - SMICVAL - BP - 2022

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
06/02/2019 - PARTICIPATION AU CAPITAL	TRIGIRONDE	TRIGIRONDE	SPL	91 100,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/03/2022 - Garantie emprunt Banque des Territoires	TRIGIRONDE		SPL	70 728,17
01/03/2022 - Garantie emprunt Crédit Agricole Caisse d Epargne et La Banque Postale	TRIGIRONDE		SPL	132 795,15
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

GUINAUDIE Sylvain	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .